2011 Année Européenne du bénévolat

Un exemple pour initier une démarche citoyenne chez les jeunes mineurs :

LES JUNIORS ASSOCIATIONS

Sommaire

Présentation du dossier et de la démarche

L'objet de ce dossier est de découvrir les « Juniors associations » au travers d'une démarche pédagogique de conduite de projet à mener avec une classe du baccalauréat professionnel Services de Proximité et Vie Locale (SPVL).

Ce choix de dossier prend tout son sens car l'année 2011 est l' « Année européenne du bénévolat et du volontariat ».

Le site « associations.gouv.fr » du portail du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative présente les axes qui sont déclinés en France et en Europe autour de cette initiative: http://www.associations.gouv.fr/170-2011-annee-europeenne-du-benevolat.html

Les « Juniors Associations » (dites « JA ») sont un « dispositif » permettant à des jeunes, mineurs, porteurs de projets, d'idées… d'être guidés et accompagnés dans le portage de ce projet. Ces jeunes peuvent être usagers des structures sociales, partenaires des établissements accueillant des baccalauréats professionnels ou bien encore des lycéens *(par exemple, élèves de baccalauréats pgf jpoofmdpn n febo mf mpjb jpo ebhphj fe fmp fjdj*

Les « Juniors Associations » s'inscrivent dans un dispositif précis représenté par le **Réseau National des Juniors Associations** (RNJA).

Le RNJA, qui existe depuis 1998, a été créé par 4 fédérations nationales d'éducation populaire. Il permet aux jeunes de construire et d'organiser leurs projets de façon cohérente mais aussi de les rendre plus autonomes et de les accompagner vers une association loi 1901 s'ils le souhaitent à leur majorité.

Ce réseau a suivi plus de 30 000 jeunes par l'intermédiaire de ses représentants dans les relais départementaux.
Il est constitué :

- De la ligue de l'enseignement : lien vers le site / rubrique "nos actions"
- De la Confédération des maisons des jeunes et de la culture : lien vers le site - présentation
- Des fédérations des centres sociaux de France : lien vers le site - présentation
- De l'association Jet d'encre (association nationale pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune) : Lien vers le site - présentation

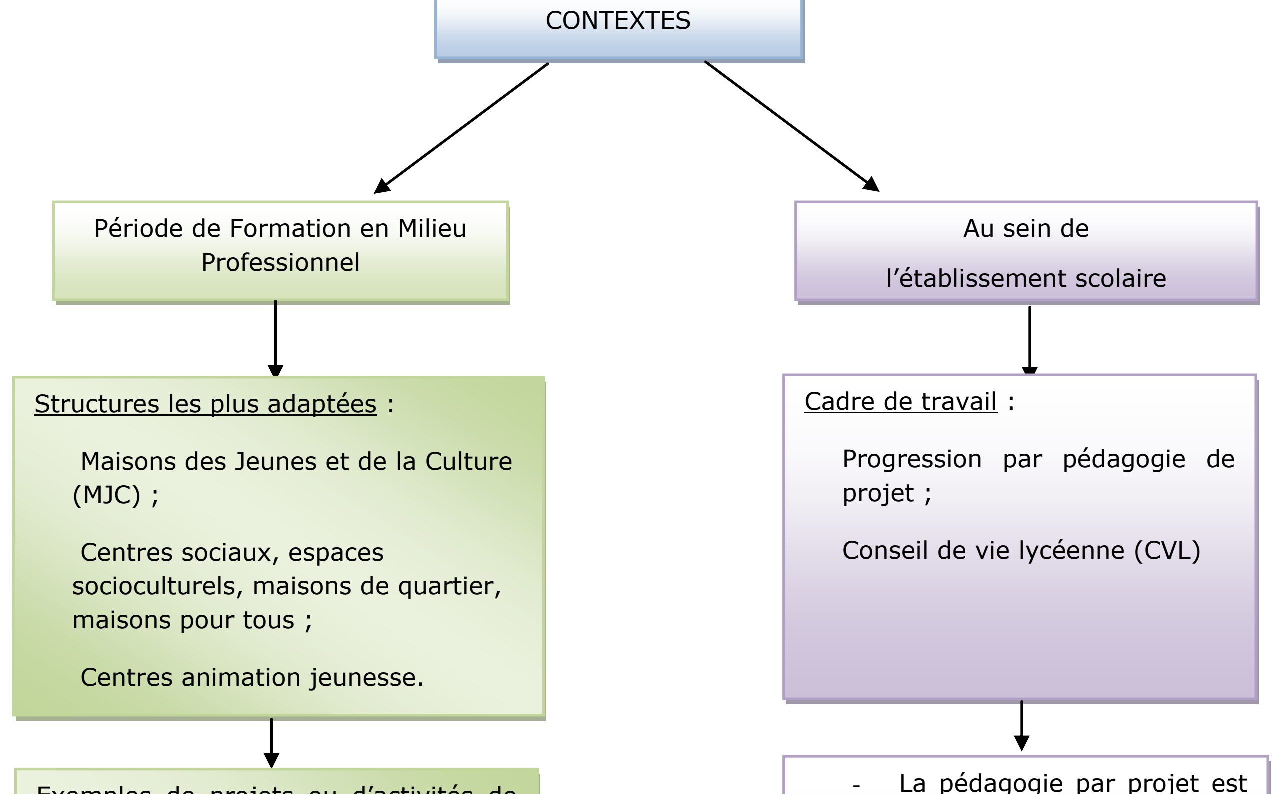
Ces informations sont extraites du site du RNJA : www.juniorassociation.org

La première partie de ce dossier sera consacrée à la présentation des « Juniors Associations ». Il sera également proposé un « zoom » sur un territoire pour illustrer le rayonnement des JA.

Dans le cadre de leur formation, les élèves de baccalauréat professionnel SPVL peuvent être amenés à aborder cette thématique dans deux contextes différents :

Le schéma à la page suivante permet une présentation synoptique de ces deux mobilisations possibles : en période de formation en entreprise ou dans le contexte scolaire dans le cadre de sa pédagogie ou encore d'une participation à une instance consultative de la vie lycéenne : le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL).
Ces propositions ne sont pas exhaustives mais elles donnent quelques points d'éclairage sur la manière d'inscrire l'abord des « JA » dans une démarche professionnelle ou pédagogique.

Une présentation d'**une démarche pédagogique sera proposée dans la deuxième partie de ce dossier.** Elle sera suivie au cours de l'année 2012 d'un retour d'expérience.



Exemples de projets ou d'activités de l'élève :

- Susciter l'intérêt des jeunes dans un quartier pour créer une Junior Association ;
- Répondre à la demande d'un groupe de jeunes dans une structure et les aider à concrétiser leurs projets, leurs idées de façon cohérente ;
- Suivre avec son tuteur de stage les dossiers de demande d'habilitation ou de réhabilitation…

- La pédagogie par projet est à privilégier en bac pro.
  Cette thématique est idéale pour permettre à l'élève de développer de façon très active les compétences professionnelles et y greffer les savoirs associés et spécifiques.
  ➪ *Voir propositions dans la suite du dossier*

- Le conseil de vie lycéenne, instance mise en place dans les lycées généraux, technologiques et professionnels a pour objectif entre autre l'organisation de manifestations diverses (sportives, culturelles…)
  Se constituer en JA permet également de collecter des fonds nécessaires aux différents projets : achat d'accessoires, de mobilier…

Le référentiel SPVL offre des opportunités certaines pour exploiter cette thématique.

La troisième partie de ce dossier sera consacrée à un repérage précisément autour des savoirs associés et spécifiques d'exemples de ressources pouvant être exploitées.

Mais la démarche est tout à fait transposable à d'autres référentiels de la filière « santé / social ». Un tableau permettant de visualiser cette exploitation sur ces autres référentiels sera présenté dans une **quatrième partie.**

Deux autres ressources accompagneront ce dossier :

Une **« boite à outils »** permettant un accès direct à des supports et/ou ressources, notamment diffusées par le RNJA ;

A venir : « Accompagner une JA dans le cadre scolaire □f p □e f ƒodf » - Sylvie Palussière qui conduira ce travail au cours de l'année scolaire 2012 nous fera partager son expérience de classe *(sous réserve de faisabilité)*.

Les Associations Juniors : Approche

Pour un éclairage général

Le portail « Association.gouv.fr » du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative présente le dispositif des Associations Juniors et répond aux principales questions quant au portage d'un projet « JA » :

Le concept de " junior association " a été créé en 1998, à l'initiative des pouvoirs publics et de différents groupements soucieux de faciliter la mise en œuvre par les jeunes des projets ou initiatives dont ils sont porteurs. P
Participent ainsi au Réseau National des Juniors Associations (qui est une association loi 1901) : La Ligue de l'enseignement, L'association J. Presse, le GIP DEFI Jeunes, la Fédération nationale des centres sociaux, la Confédération des MJC de France.

▸ Qu'est ce qu'une " junior association " ?
Une " junior association " est un dispositif qui permet à des jeunes de moins de 18 ans, porteurs d'un projet (dans les domaines les plus divers : sportif, culturel, accès à la citoyenneté…), de se regrouper pour mettre en œuvre ce projet, dans un cadre offrant une certaine sécurité, et avec l'appui d'une personne relais présente dans chaque département. Précision importante, la " junior association ", malgré sa dénomination, n'est pas une association proprement dite soumise à la loi du 1er juillet 1901 : il s'agit d'un " label " permettant de bénéficier d'un certain nombre d'avantages. S'agissant de ses membres, il faut savoir qu'une junior association peut accueillir des majeurs, mais qu'il doit y avoir une majorité de jeunes âgés de moins de 18 ans, et des mineurs en situation de responsabilité.

▸ **Comment créer une " junior association " ?**
La procédure est volontairement très simple, afin de permettre l'accès du plus grand nombre à ce dispositif. Les jeunes intéressés doivent, une fois leur projet défini (objectif, moyens, membres, organisation, définition des besoins à mettre en œuvre,…) :
- retirer un dossier d'habilitation auprès du relais départemental " junior association ",
- déposer ce dossier une fois rempli auprès du réseau national des " juniors associations ".
□opf□ f□p □ib□e gjojpo□ef□in □ pf □in□f of□f fo□efnboef□ib jef□ib□ personne qui assume la fonction de relais départemental dans le département où ils résident.

▸ Quel est l'intérêt d'être reconnu " Junior Association " ?
Les projets qui obtiennent le label " junior association " disposent d'un certain nombre de moyens pour être mis en œuvre dans les meilleures conditions. Sont ainsi associés à l'obtention de ce label :
- l'octroi d'une assurance destinée à couvrir les activités de l'association et tous les problèmes liés à la responsabilité civile des mineurs qui la composent (cette assurance est gratuite pour la " junior association ") ;
- la possibilité d'ouvrir un compte bancaire et de disposer d'un chéquier au nom de la junior association, et ce grâce à un partenariat établi avec un établissement bancaire ;
- le bénéfice d'outils destinés à faciliter l'organisation de la structure et d'actions de formation.
La qualité de " junior association " est reconnue pour une durée d'un an, renouvelable.

Où faut-il s'adresser **?**
Les jeunes qui souhaitent obtenir, pour leur projet d'activités, le label " junior association " doivent s'adresser au relais départemental, auprès duquel ils obtiendront tous renseignements utiles pour entreprendre les démarches nécessaires. Ses coordonnées peuvent être obtenues sur **internet** ou par téléphone, auprès du siège du Réseau national " junior association " au : 01 43 58 98 70

Conclusion
Le mineur a une place dans l'association, et il peut valablement l'occuper, même s'il existe des restrictions et des réticences.
Les obstacles et les incertitudes qui subsistent peuvent s'effacer avec l'évolution du droit, notamment sous l'influence des règles européennes ou internationales sur le droit français. L'exemple le plus significatif est la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la France en 1990, qui précise dans son article 15 que les " états parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique ". S'appuyant sur ce texte, le bureau des associations de la Préfecture de Paris a donné son aval à l'élection d'un mineur à la présidence d'une association, estimant que la Convention internationale prévalait sur la loi française. Comme une illustration des incertitudes qui entourent ces questions, on soulignera toutefois que, selon la Cour de cassation, les dispositions de la convention internationale des droits de l'enfant ne sont pas d'application directe, c'est-à-dire que sauf validation législative, elles ne prévalent pas en tant que telles sur le droit français.

Sur le site « Associations » du
Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associable,
Consultable à cette adresse « Le cas particulier des Junior Association » -
Publié le 23 septembre 2008, modifié le 23 août 2010 – consulté en octobre 2011

La création d'une Junior Association (tout comme son renouvellement ou le passage à une « Junior Association Majeure » doit être habilitée). Le dossier d'habilitation est diffusé par le RNJA et sur une « plateforme d'habilitation en ligne ».

La moyenne « de vie » d'une junior association est de deux ans.

Les associations à dominante sportive sont encadrées par l'UFOLEP (Délégation sport de la ligue de l'enseignement) pour une sensibilisation aux risques.

L'accompagnateur joue un rôle clé : son existence est liée à la volonté du jeune.
Tout adulte peut devenir accompagnateur (professeur, parent, éducateur, animateur…).
Les accompagnateurs suivent le plus souvent les plus jeunes (13, 14 ans) et gèrent « le quotidien » de l'association.

Les juniors associations et leurs accompagnateurs peuvent solliciter une aide logistique auprès du RNJA, qui diffuse de nombreux outils en ligne

Fiche rédaction de projet ;
Lettre de demande de salle ;
Assurances séjours, mobiliers ;
Convention type de mise à disposition de locaux…

Il existe également une formation assurée par des animateurs *(voir sommaire type du livret de formation p. 16 document élaboré par la Fédération des Centres Sociaux)*

Les juniors associations disposent d'un compte bancaire avec une consultation possible des mouvements sur internet et un chéquier.
Il n'y a pas de carte bancaire car il faut conserver des traces écrites. Le chèque est donc le support idéal.

Néanmoins, certaines Juniors Associations, sur demande, peuvent bénéficier d'une carte bancaire notamment les web radios afin d'effectuer des paiements par internet (néanmoins ceci à un coût, supporté par la JA).

Lorsqu'un membre de l'association atteint la majorité, il peut rester membre de la Junior Association mais ne peut en être le représentant.
Lorsque la majorité des jeunes de l'association atteint 18 ans, la junior association change de statut et peut devenir en fonction du souhait de ses membres :

Association jeunes majeurs (pendant 2 ans) à condition d'avoir été une junior association au moins pendant 1 an. L'objectif pour le RNJA étant de les accompagner vers une association type « loi 1901 » ;
Une association loi 1901 si les jeunes sont majeurs et souhaitent gagner une plus grande autonomie.

Pour étayer cette approche des JA, **d**'autres ressources sont disponibles sur l'Internet.

Le tableau de la page suivante permet un pointage de quelques ressources permettant une présentation du dispositif institutionnel ainsi que quelques exemples de « Juniors Associations ».

Néanmoins, il ne s'agit pas de procéder à un pointage exhaustif autour de ce thème mais d'apporter quelques exemples qui ont pu retenir notre attention.

Il convient de préciser que les exemples donnés ne revêtent aucun caractère promotionnel. Ils sont donnés pour permettre à l'enseignant d'avoir une représentation générale de ce qui peut se faire dans le domaine d'un portage de projet JA. Les supports sont divers : *podcast, vidéo, guide, compte rendu de portage de projet.*

Type de ressources	Site et nature des informations	Lien
Dispositif institutionnel	**Réseau National des Juniors Associations** Le site diffuse des **ressources incontournables** notamment : - Une présentation des JA et du RNJA - Des outils indispensables au portage du projet JA (mode d'emploi…) - Un annuaire des JA - Un carte de France des relais départementaux - Une foire aux questions et un forum…	http://www.juniorassociation.org/
	Page de présentation sur Wikipédia Avec toutes les précautions d'usage que nous réservons au pointage vers une encyclopédie collaborative, cette page dans la version publiée en octobre 2011, donne une **synthèse générale** du dispositif avec des renvois vers les sites institutionnels.	http://fr.wikipedia.org/wiki/Junior_Association
	Réseau Education Populaire 93 Le Réseau d'Education populaire de Seine Saint-Denis diffuse des **informations** pour aider au portage d'une JA et publie un **guide** téléchargeable en ligne pour *« bddpn bhof □ebo □ifn □e n b di f□ef□d b jpo□e of□b pdjbtion loi 1901 des jeunes engagés ebo □ of□ □f □ j□ p i b j f o □ prpohf □mf ƒodf associative ».*	http://www.educationpopulaire93.fr/spip.php?article31&var_recherche=association%20junior http://www.educationpopulaire93.fr/IMG/pdf/guide_ass_1901_et_juniors_assocuiations.pdf
	Sur le site « Dailymotion » **Vidéo** : **interview** réalisée en 2010, d'Alice IDRAC, déléguée générale adjointe au Réseau National des Juniors Associations, réalisée par « Studio des jeunes29 » (JA) lors des Rencontres Régionales des Juniors Associations de Bretagne 2010 – Présentation du dispositif JA.	http://www.dailymotion.com/video/xfgqbo_rencontre-regionale-juniors-associations-2010-alice-idrac_webcam

Type de ressources	Site et nature des informations	Lien
Exemples	**Vidéos** avec des retours d'expérience de Juniors Associations dont celles promues par l'initiative « Prix s'unir pour Agir » et publiées par la Fondation de France. Quelques extraits de celles de 2009 en lien. **Une recherche plus large avec le moteur de** recherche doit permettre un accès à des vidéos publiées sur ce même site mais il convient de vérifier la fiabilité du « producteur ».	http://www.dailymotion.com/video/xas1mg_prix-s-unir-pour-agir-2009-junior-a_news
	Sur le site de l'Académie de **Rouen** Le pôle de compétences TICE des conseillers principaux d'éducation publie des **documents de** travail qui visent à faire connaitre les modalités de fonctionnement d'une JA et leur rayonnement dans le cadre scolaire (2009).	http://cpe.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/Junior_association.pdf & http://cpe.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/com_juniors_associations-2.pdf
	Sur le site de la Mairie de Bouxières-aux-Dames (54) Retour d'expérience d'un portage de projet humanitaire d'une Junior association « Tous à l'école » réalisé en 2011	http://www.mairie-bouxieres-aux-dames.fr/projet_jabad_2011.pdf
	Sur le site « l'Autre radio **» - 107.9 Mhz - Château-Gontier** **Podcast « Net Entraide » :** Interview de Jean, Joanne et Matthieu - membres de la Junior Association (aide gratuite au dépannage d'outils informatiques et de promotion de l'outil informatique) – téléchargeable ou écoute en streaming. *Nota [illegible] réduire la « fracture numérique » et de créer du lien intergénérationnel.*	http://www.lautreradio.fr/category/evenementiel/page/2/ *[illegible] « Forum Jeunes Charivari »)*

Zoom sur un territoire d'Ile-de-France

Un zoom sur un territoire d'Ile-de-France, et plus exactement sur le département de Seine-et-Marne, est proposé ici afin de donner quelques éléments d'étayage et ce, afin de mieux comprendre la démarche de projet qui fera suite à ce dossier dans le courant de l'année 2012.

Le département de Seine-et-Marne est composé de 48 cantons et de 514 communes, 1 810 000 habitants sont recensés au 1er janvier 2010. On compte 202 habitants au km2.
Il s'agit d'un département relativement rural en Ile-de-France.
Le Conseil Général diffuse sur son site les principales données démographiques : Lien.
Une brochure « chiffres clés de la Seine-et-Marne 2009 » est disponible en format PDF et permet un accès aux principales données. On y relève par exemple que 30 % de la population a moins de 20 ans.

Il existe, en mai 2011, 18 associations juniors « actives ».

La majorité d'entre elles sont accompagnées par la fédération départementale des centres sociaux (13 sur 18 répertoriées), 3 par la FOCEL et 2 par la MJC de Meaux.

Certains noms sont évocateurs :

- Jun's magigos
- Mix dance crew
- On lights
- React for the city
- Rock'ampagne
- Silence, ça tourne
- Un cœur pour l'école de Guale
- Les dragons du seigneur rouge (sûrement jeux de rôles)
- Villiers prod
- Brak-style
- Média assistance
- La débâcle, le journal national lycéen
- …

Le site de la FOCEL recense les principales associations juniors à cette adresse.

Le département de la Seine-et-Marne est particulièrement rayonnant dans la promotion des Juniors Associations et a organisé en décembre 2010 une « Journée départementale Juniors Associations », dont la promotion a été relayée par le RNJA :

Journée Départementale Juniors Associations

1er janvier 2010, sous l'impulsion de la Fédération des centres sociaux et de la FOCEL, un Comité départemental des Juniors Associations se crée sur la Seine et Marne.
Celui ci est animé par les trois relais départementaux : Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne, FOCEL et MJC de Meaux.

Les membres de cette instance sont le Conseil Général de Seine et Marne, la DDCS (en entier), Familles Rurales et le CIJ 77.
Dans son souci de dynamiser le dispositif, le comité départemental des JA organise une rencontre départementale des Juniors Associations afin de permettre aux jeunes en JA de se rencontrer, d'échanger mais aussi de ce former, de montrer leur talent.

A ce jour, 21 sont habilitées sur notre département représentant 150 jeunes engagés dans une démarche volontaire. La rencontre se déroulera le samedi 10 décembre 2010 à Nangis avec l'appui du centre social Nangislude.
La rencontre aura lieu à l'espace Jeune, 2, rue Marcel Paul 77 370 NANGIS.
Au programme de la rencontre : 10H - 10H30 : Accueil / 10H30 - 12H : Atelier création d'affiches / 12H - 13H30 : Repas convivial entre JA / 13H30 : Accueil pour les jeunes susceptibles de se monter en JA / 13H30 - 15H : Présentation des projets des JA / 15H - 16H30 : Ateliers les pistes de financements des JA / 16H30 -18H : Scène ouverte (…).

Sur le site du RNJA,
Consultable à cette adresse « Seine-et-Marne : les actualités» -
Publié le 11 décembre 2010 – consulté en octobre 2011

Une démarche pédagogique *pour initier la mise en*

Il s'agit ici de proposer un exemple de démarche pédagogique qui va permettre d'initier la mise en œuvre d'une Association Junior dans le cadre de sa pratique professionnelle et de sa classe.

Si ce dossier prend appui sur le référentiel du Baccalauréat professionnel SPVL, la démarche proposée est tout à fait transposable à d'autres diplômes professionnels de la filière santé-social. L'approche par compétences permet précisément une entrée par les compétences dans l'objectif de les développer en partant d'un exemple situé : le portage d'un projet.

Le ciblage des compétences du référentiel va permettre de conduire cette démarche en baccalauréat professionnel et de l'étendre en BTS à condition de créer la situation conforme à ce niveau de diplôme et à l'âge des étudiants. Ainsi cette démarche prend tout son sens dans le cadre d'un dispositif « passerelles » : du montage d'une Junior Association en Bac pro SPVL à la transformation en Junior Association Majeure en BTS ESF ou SP3S :

> Devenus majeurs pour une majorité d'entre-vous, vous souhaitez poursuivre votre aventure associative en transformant votre J.A. en association de loi de 1901. La Junior Association Majeure vous permet de poursuivre votre projet tout en prenant le temps de ce passage en asso, pendant 2 ans maximum.
>
> Extrait de la plateforme d'habilitation en ligne du RNJA,
> consultable à ce lien : http://www.juniorassociation.org/form/index.php/index
> Consulté en octobre 2011

Présentation – à titre d'exemple - du « dispositif passerelle » pour l'académie de Créteil :

> Un dispositif de soutien et d'accompagnement a été mis en place dans l'académie : il concerne les terminales professionnelles souhaitant intégrer une Section de technicien supérieur (STS).
>
> Ces dispositifs passerelles nécessitent une collaboration étroite entre les intervenants de la voie professionnelle et des classes de STS. Ils s'organisent en trois phases :
>
> - repérage-positionnement : repérage des élèves de la voie professionnelle destiné essentiellement à consolider le projet d'orientation et à préparer la transition ;
> - accueil et positionnement des élèves admis en STS ;
> - accompagnement disciplinaire durant trois à quatre mois en début de première année de STS destiné pour aider les élèves issus de la voie professionnelle à s'intégrer totalement et au plus vite au groupe classe.
>
> Extrait du site de l'Académie de Créteil,
> consultable à ce lien : http://www.ac-creteil.fr/equite-orientation-passerelles.html
> Consulté en octobre 2011

La démarche est présentée dans le cadre du Baccalauréat Professionnel SPVL.

Le choix a été fait d'une présentation synthétique facilitant la lecture et permettant l'appropriation nécessaire.

CHAMP RETENU POUR LA DEMARCHE :

A2 : Activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté

A2-3 ***és associatives, de lieux ressources,***

Cette exploitation peut être menée par des professeurs d'enseignement professionnel mais aussi par des professeurs d'enseignement général, notamment en mathématiques (comptabilité des projets) mais aussi en éducation esthétique…

OBJECTIF :

CREER UNE JUNIOR ASSOCIATION (situation réelle ou simulée)

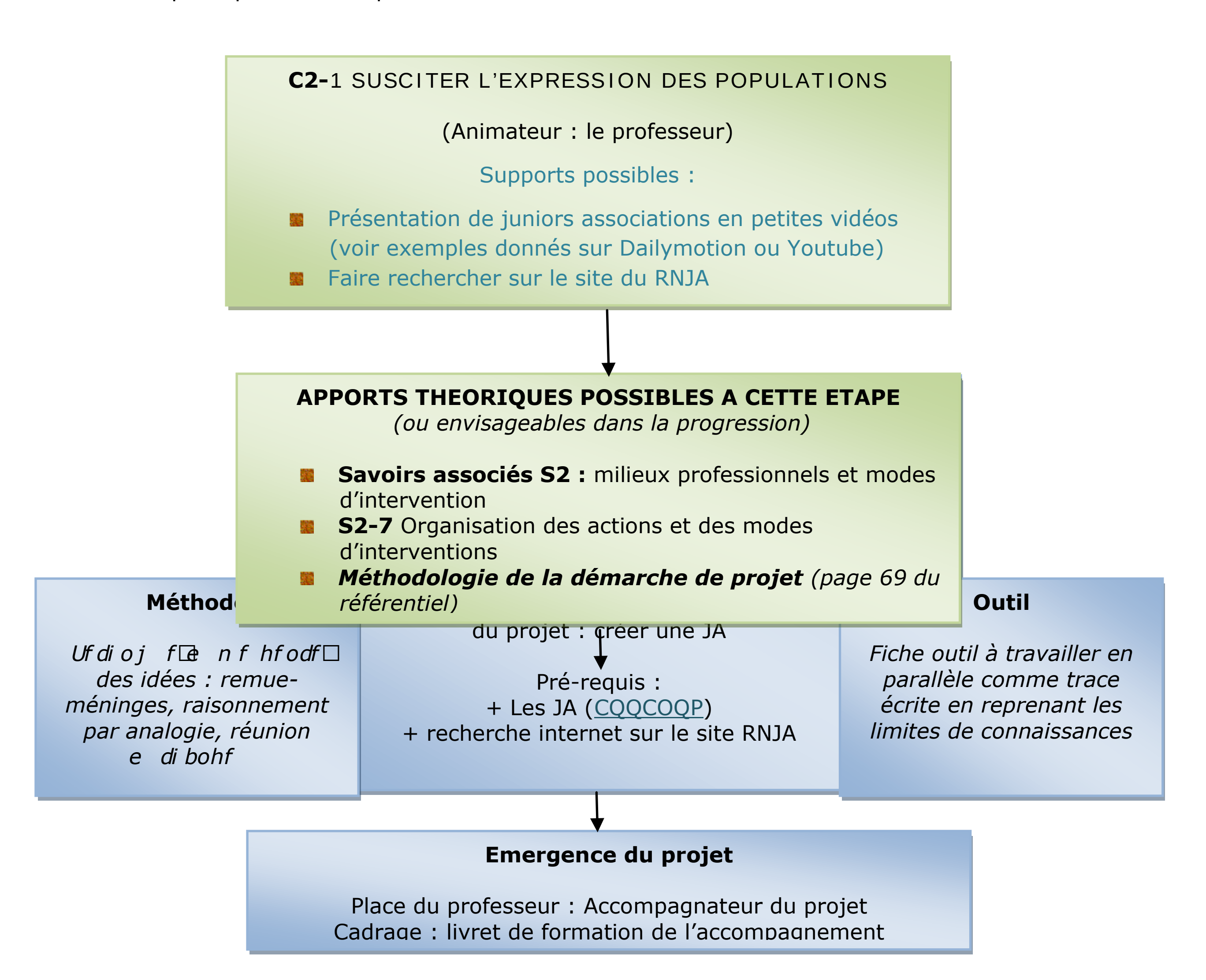
DEMARCHE :

1 – **Sélection des compétences professionnelles** du référentiel de certification développées dans ce dossier. A adapter en fonction des objectifs de la classe.

CAPACITES	COMPETENCES PROFESSIONNELLES
COMMUNIQUER	C2-1 Susciter l'expression des populations (groupe classe dans le cas précis)
	C2-2 Promouvoir les activités et les lieux de vie sociale
	C2-3 Réguler les relations entre les personnes (usagers, acteurs institutionnels)
GERER	C3-1 Elaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet d'activités ou d'un plan d'actions
	C3-2 Organiser des activités, des rencontres, des sorties
	C3-3 Coordonner l'action et les interventions de différents partenaires
	C3-4 Coordonner une équipe de terrain
METTRE EN ŒUVRE UN **PROJET, DES ACTIONS**	C4-2 Animer des activités associatives ou des lieux de vie sociale
	C4-4 Identifier sa place, ses activités dans la mise en œuvre d'un projet, dans une équipe, un partenariat
EVALUER, RENDRE COMPTE	C5-2 Etablir un suivi et/ou un bilan d'activités de fonctionnement d'un dispositif

2 – Proposition d'une **démarche pédagogique**

Cette proposition part des compétences professionnelles en intégrant les savoirs associés et les savoirs spécifiques au champ A2 du référentiel.



Présentation des juniors associations (méthode de questionnement : CQQCOQP)

QUOI ?	Les Juniors Associations
POURQUOI ? (constats)	Les jeunes ont des idées de projet, veulent mettre en place des choses mais cela nécessite souvent d'être « organisé ». Or en France, il faut avoir 18 ans pour créer une association.
POUR QUOI ? (buts et objectifs)	Réaliser un projet grâce à la création d'une association qui permettra d'être plus crédible et obtenir des aides ; Exemples : *Partir en vacances tout seul, créer un spectacle de rue, proposer une animation de jeux de rôle, créer un journal ou un webmagazine, protéger la nature ou les animaux, organiser des expositions, créer un club de danse* Mais aussi pour chaque membre :

	Acquérir une expérience (projet associatif) ; Devenir plus autonome ; Développer la citoyenneté, la solidarité.
QUI ?	Jeunes mineurs
AVEC QUI ?	Le Réseau National des Juniors Associations (sert de garant auprès des organismes) qui dispose de relais départementaux, interlocuteurs des juniors associations ; Un accompagnateur local : n'importe quel adulte qui va accompagner les jeunes dans leur projet pour guider, orienter, conseiller… ; La ligue de l'enseignement (pour l'assurance Responsabilité Civile…) ; Le crédit mutuel (partenaire pour l'ouverture d'un compte…) ; Le ministère de l'éducation nationale, de le jeunesse et de la vie associative et/ou le ministère des sports (pour obtenir des financements).
COMMENT ?	**Conditions requises pour créer une junior association :** Etre au moins deux et que chacun donne son accord ; Etre mineur (ou si présence de majeurs, ils ne doivent pas dépasser la moitié de l'effectif) ; Monter son projet. **Démarches pour créer une junior association** : Le dossier d'habilitation Se procurer un dossier d'habilitation ; Le remplir : description du projet avec la possibilité de rédiger un règlement ou des statuts (aide apportée par le relais départemental et l'accompagnateur local) ; *Il faut veiller à bien indiquer le nom et mhf ef p rh n f n c f p jm pfo c fo assurés dans le cadre des activités de la JA* Le faire signer par au moins 2 membres, le relais départemental et l'accompagnateur local ; L'envoyer au relais départemental. L'agrément Le dossier est examiné par une commission qui donne une habilitation pour une année scolaire d'octobre à octobre (à renouveler : dossier de réhabilitation à télécharger sur le site des juniors associations) La vie de l'association L'association est une association de fait. Les juniors associations ne disposent pas de la personnalité morale. Elle dispose de droits comme un association loi 1901 grâce au soutien et aux garanties apportées par le RNJA : elle peut négocier des partenariats, recevoir de l'argent… Nécessité comme dans toute association de s'organiser, de répartir les responsabilités entre les membres : constituer un bureau avec par exemple un président, trésorier, secrétaire général… **Les outils** Une assurance Responsabilité Civile pour les activités liées à l'association contractée par le RNJA ; un compte bancaire *) jfo f e b hfo b f d ef dp j b jpo ef fo f ef subventions)* et un chéquier *(pas de carte bancaire sauf demande spécifique et coût supporté par la JA)* *Remarque : p jc jm ef b f e of ojp b pdjb jpo of b pdjb jpo rpj :1 rp f rh n f n c f ef foofo n b f p e f of b pdjb jpo f of n b f pendant deux ans.*
QUAND ?	Existe depuis 1998
OÙ?	Dans toute la France
COMBIEN ?	Etre au moins 2 pour créer une junior association mais une association importante a plus de chance de durer, de voir aboutir son projet ; Verser une cotisation de 10 € au RNJA ; 30 000 projets de jeunes menés depuis la création du concept.

LIVRET DE FORMATION (sommaire)

Construire la méthodologie de projet sur

« J
Je veux le » :

- Faits constatés
- Objectif : créer une junior association
- Ressources matérielles, financières, humaines *(aborder le RNJA, le compte bancaire, ...)*
- Déroulement : les démarches à effectuer

Ressource à utiliser et à exploiter de différentes façons : le ep ƒ □e i bc jjb jpo (format PDF) édité par la RNJA est très riche pour les enseignements en bac pro SPVL et convient à of□f rpj b jpo□f o□dp □)jm bh j□e o□dpo b □ j□f n f □ef□ b bjmf □sur la nécessaire dpo bd bmj b jpo□db □db□ o jp □ pdjb jpo□o b□b □ef□f poobmj □n p bmf

Df notamment mf□SO □ j□p d j□f □b f□mb bodf nécessaire : p □ jpgp n f (site ef□m D□ Assurance des associations à laquelle adhère le RNJA)

- Bilan : nos démarches vont-elles aboutir ?
  - présentation de l'entretien avec le délégué départemental,
  - vérification de la complétude du dossier…

Trace écrite :

FICHE OUTIL : LA METHODOLOGIE DE PROJET
FICHE PROJET de l'exercice complété

Autres apports théoriques possibles :

Savoirs associés S2-3 : cadre administratif des structures d'emploi : LES ASSOCIATIONS (page 68)
Savoirs associés S3 : cadre juridique appliqué aux interventions professionnelles
3-5 responsabilité contractuelle (notions de contrat, validité, nullité, engagements/ notion de sinistres, d'assurance/dommages matériels, corporels, moraux. (page 71)

Une fois cette première étape mise en place, les élèves vont pouvoir se consacrer à leur junior association.

Support de travail : le dossier d'habilitation qu'ils devront finaliser.

Reprendre la méthodologie de projet sur leur association propre. (Evaluation sommative)

Au gré des étapes, différentes compétences vont être développées puisque c'est précisément au travers de ce contexte situé que les compétences vont être invitées et/ou mobilisées et/ou développées.

***

La démarche sera celle qui sera opérationnalisée dans le portage du projet de Sylvie Palussière. Le support de diffusion créé permettra une mise en visibilité du projet et de la méthodologie utilisée.

Les associations juniors à la lecture du référentiel SPVL

Le tableau suivant est conçu de manière à permettre, à la lecture du référentiel, et par une entrée par les compétences de donner des exemples d'exploitations possibles en précisant, autant que possible, les ressources sur lesquelles s'appuyer pour illustrer et/ou conduire la démarche.

Capacités Compétences	Etre capable de	Savoirs associés	Savoirs spécifiques A2	Traces écrites
C1-2 ANALYSER Rechercher les ressources environnantes et les éléments à valoriser	Identifier les structures et services présents sur l'environnement proche	S2-5 Organisation de réseaux de structures (organisation et fonctionnement des réseaux) - page 68 *Support possible : travailler sur le réseau national des juniors associations (les structures présentées dans le livret peuvent [illegible] sur le S2 : milieux professionnels [illegible]*		Fiche ressource : la mise en réseau (enjeux, moyens mis en œuvre)
	Repérer les partenaires à impliquer en fonction des objectifs	S2-4 structures locales participant aux besoins de la population *(travail sur les structures ressources : aide pour la JA)* + structures en fonction du projet – page 68 Notion de partenariat *(voir les guides et les informations sur les partenaires)* S3-2 Cadre administratif Notion de décentralisation, déconcentration Région, Département, Commune	S1-1 Structures partenaires (page 86) *Dans les guides, se trouvent inscrits des partenaires institutionnels donc, on peut envisager à cette étape de travailler en parallèle : les collectivités territoriales ; ainsi que les services déconcentrés de [illegible] jeunesse et sport)*	Listings des structures d'accompagnement ou partenaire (en fonction du projet) et étude des partenaires (CQQCOQP….) *(voir limites de connaissances du référentiel)* Séquence sur les collectivités territoriales et/ou fiche ressource sur les collectivités territoriales.

Capacités Compétences	Etre capable de	Savoirs associés	Savoirs spécifiques A2	Traces écrites
COMMUNIQUER	C 2-2 Promouvoir les activités et les lieux de vie sociale *Développer et « médiatiser » les activités mises en place* *Contribuer au* *e f rp f n f o □e of□* *bonne image* *(dynamisme de* *mb pdjb jpo □bd j j □* *p p f* *(page 61)*	S4 Techniques de communication et de médiation sociale S4-2 La communication écrite (page 73) Courriers surtout S4-3 Communication visuelle (affiches, dépliants, panneaux d'expositions) *Supports possibles en formatif : le RNJA propose des affiches, livrets pour promouvoir les juniors associations (supports pertinents pour trouver les caractéristiques des outils de communication)* + Communication à destination des professionnels : Plannings, organigramme…	SA2 3 – Méthodes et outils 3-4 Promotion de la vie associative et des espaces de vie sociale. (page 88) A développer en fonction des projets de JA	Fiches outils correspondantes aux types de communication utilisés *Important : le RNJA met en ligne des fiches outils et des courriers type* *)dpef□e bdd □f poof m□* *sur internet) notamment sur : courrier pour* *ef n boef □o□pdbm□* Fiches outils correspondantes Fiches outils correspondantes *Réaliser des échéanciers en fonction de son projet (notamment rétroplanning)* *S bmjf □mp hbo j bn n f□* *de la junior association (pré requis : cadre administratif des associations* *□op f □ f□mpo□f □* *employer un vocabulaire plus simple que pour les associations loi 1901. Au lieu de président, trésorier, secrétaire, le terme de représentant suffit au RNJA)*

Capacités Compétences	Etre capable de	Savoirs associés	Savoirs spécifiques A2	Traces écrites
		S4-4 Communication orale Elaboration de messages oraux, reformulation Communication d'information (compte rendu oral, restitution orale d'une prise de note,) et communication téléphonique *(jn mb jpo□e f o f jfo)* S4-5 Outils de communication (page 74) Outil informatique : publipostage, diaporama, …		
COMMUNIQUER	C2-3 Réguler les relations entre les personnes (usagers, acteurs institutionnels) page 61	*Peut-être un peu ambitieux mais on peut très bien essayer de trouver des outils pour réguler les relations entre les membres de mb pdjb jpo :* S2-8 cadre juridique et déontologique de l'intervention professionnelle (page 70) *F i j f □di b f* S4-7 Techniques d'animation (psychologie des groupes, équipe, conduites de réunions) *Le RNJA aborde cette partie dans son livret de formation pour accompagner les JA et les « accompagnateurs » sous forme e bo jn b jpo□b f mjf*		Charte, règlement intérieur… Carnet de bord *Livret de formation de la JA et de mbddpn bhob f* *Voir les différentes bo jn b jpo □e b f mjf □ proposées.*

Capacités Compétences	Etre capable de	Savoirs associés	Savoirs spécifiques A2	Traces écrites
C3 GERER	C3-1 Elaborer ou contribuer à l'élaboration d'un projet d'activités ou d'un plan d'actions - Formuler des suggestions - Présenter les objectifs d'un projet - Prévoir un échéancier des différentes phases Proposer une estimation du coût	Pré requis : S2-7 Organisation des actions et des modes d'intervention S4-3 Communication visuelle : plannings, outils d'élaboration……. S4 Outils de communication S4 Outil informatique Si ce n'est pas encore fait : S3-5 Responsabilité contractuelle, assurances	A2 S1-2 Typologie des actions (types d'actions : éducative, récréative, culturelles, de solidarité….) en lien avec la JA	Fiches actions Echéanciers des actions… (évaluations sommatives) Estimation du budget
	C3-2 Organiser des activités, des rencontres, des sorties - Identifier les activités à mettre en place, les ressources nécessaires, les moyens - Programmer les différentes étapes de mise en place d'activités - Contacter les intervenants potentiels		A2 2 – Cadre organisationnel des actions proposées 2-1 Règlementation relative à la création d'espaces de vie sociale, à l'organisation d'actions de socialisation et de développement de la citoyenneté (page 87) *M GP FM f o b f ef accompagnements spécifiques pour la gestion ef j f p e bd j j sportives, au sein de la JA* 2-2 Conditions matérielles 2-3 Organisation des actions	Séquence sur la responsabilité contractuelle…
	C3-3 Coordonner l'action et les interventions de différents partenaires	A développer en fonction des projets		
	C3-4 Coordonner une équipe de terrain			

Capacités Compétences	Etre capable de	Savoirs associés	Savoirs spécifiques A2	Traces écrites
C4 Mettre en œuvre un **projet, réaliser des actions**	C4-2 Animer des activités associatives Aménager un lieu de vie, un local Proposer des activités en lien avec les objectifs de l'association Préparer les matériels et les locaux Animer des activités ludiques, récréatives, éducatives……	En tenant compte de la sécurité : S3-5 Responsabilité contractuelle (page 71)	Pré-requis : SA2 1-2 Typologie des actions (page 86)	*Dpo b□ e b bodf□ ef□ m D* *Statuts, objectifs de la JA* *Fiche action* *Fiche action*
	C4-4 Identifier sa place, ses activités dans la mise en œuvre d'un projet, dans une équipe, un partenariat - Identifier les circuits hiérarchiques - S'intégrer dans une équipe de travail - Identifier les différentes phases d'un projet			Organigrammes Carnet de bord Méthodologie de projet
C5-2 **Etablir un suivi et/ou** un bilan d'activités **ou un bilan de** fonctionnement d'un **Dispositif**	- Participer à l'élaboration des critères d'évaluation des activités, des dispositifs - Mesurer les écarts entre l'attendu et les résultats - Interpréter les écarts constatés - Identifier les difficultés rencontrées - Proposer des améliorations	S4 – 2 Communication écrite (soit pré-requis, soit séquence de cours : Le questionnaire, compte rendu, bilan)		Rapport d'activité intégrant les outils étudiés en classe, d'après les fiches outils élaborées. Présentation du rapport avec l'outil informatique (pré-requis : deux logiciels au moins : un tableur, et un traitement de texte) Analyse méthodique des données Proposition d'améliorations réalistes Compte rendu objectif.

Une démarche transposable

Il ne s'agit pas d'initier la même démarche que dans la partie précédente mais de repérer les compétences qui peuvent être travaillées sur les autres référentiels de la voie professionnelle notamment du Bac Professionnel ASSP ou des deux BTS ESF et SP3S.

BAC PROFESSIONNEL ASSP

Le portage d'un projet Association Junior peut être conduit – à l'image de ce qui est présenté dans le dossier – dans le cadre des activités éducatives et péri-éducatives comme par exemple dans le cadre d'un Conseil de la Vie Lycéenne. Il offre néanmoins à l'élève l'opportunité de développer certaines compétences appelées dans le référentiel, de manière transverse, notamment dans le cadre des actions d'éducation à la santé, par exemple. :

Baccalauréat professionnel
« Accompagnement, soins et services à la personne »
Option « à domicile » option « en structure »

Compétences	COMPETENCES PROFESSIONNELLES
Compétence 1.1 *Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage*	C 1.1.2 - Créer une situation d'échange, favoriser le dialogue, l'expression de la personne, la coopération de la famille et de l'entourage
Compétence 1.2 *Dpn n oj f b fdm j f les autres professionnels, les services, les partenaires*	C 1.2.1 - Recueillir, sélectionner et ordonner les informations C 1.2.2 - Choisir et utiliser l'outil de communication C 1.2.3 - Rédiger, mettre en forme et diffuser un document professionnel C 1.2.6 - Préparer une réunion de travail C 1.2.7 - Animer une réunion de travail
Compétence 2.1 *Organiser le travail en équipe professionnelle*	C 2.1.2 - Planifier ses activités de travail C 2.1.3 - Etablir le planning de travail et des activités des membres d'une équipe
Compétence 2.2 *Participer à la formation et à mfodbe f n f o ef bh j f Accueillir de nouveaux agents, des bénévoles*	C 2.2.1 - Présenter le service, les personnels, leur fonction C 2.2.2 - Présenter les documents utilisés dans le service (p pdpm pd e f gjdi f ef p f)
Compétence 3.4 *Concevoir et mettre en f des activités e bd j j po p ef b bj p f o ef b po pn f f de la vie sociale*	C 3.4.3 - Concevoir un projet d'animation C 3.4.4 - Conduire et évaluer un projet d'animation
Compétence 3.7 *Conduire des actions e e db jpo b bo*	C 3.7.1 - Repérer les besoins d'un public sur des aspects simples de santé C 3.7.2 - Repérer les dispositifs en éducation à la santé C 3.7.3 - Concevoir ou participer à l'élaboration de supports ou d'outils pédagogiques dans le cadre d'une action ou d'un projet C 3.7.4 - Concevoir et mettre en œuvre des actions individuelles ou collectives

Ce repérage n'est pas exhaustif. Seules certaines compétences ont été repérées au regard de leur possible mobilisation dans le projet d'une JA. Bien sûr le thème de l'association va donner plus ou moins de « prétextes » à certaines d'être développées.

Comme nous l'avons précisé précédemment la démarche proposée dans ce dossier pourrait s'inscrire dans le cadre d'un projet dit « passerelles » : *Du n po bhf□e of□ o jp□ pdjb jpo□f o□ Bac pro SPVL à la transformation en Junior Association Majeure en BTS ESF ou SP3S.*

Il s'agit ici davantage de pointer dans les deux référentiels les compétences qui pourraient être ciblées dans cette démarche ; elle se positionnerait ainsi en adéquation au niveau de diplôme et à l'âge des étudiants.

Là encore tout dépend de l'objet de l'association : certaines compétences seront davantage appelées que d'autres en fonction du thème de l'association.

BTS SP3S

Capacités	COMPETENCES TERMINALES
C1 Analyser	C11 - analyser les besoins et les demandes des publics des structures sanitaires et sociales, des organismes de protection sociale
C2 Concevoir	C21 - élaborer un projet d'intervention auprès des publics, concevoir des actions pour le service, la structure C22 - organiser des évènements, des réunions de service et/ou partenariales
C3 Réaliser	C31 - instruire un dossier de prestations C32 - coordonner les interventions d'une équipe C33 - assurer la logistique administrative et comptable du service, de la structure
C4 S'informer, informer, communiquer	C43 - présenter des résultats, rendre compte d'activités, d'études personnelle ou collective
C5 Évaluer	C51 - mesurer les résultats de l'activité

BTS ESF

Fonctions	COMPETENCES TERMINALES
Expertise et conseil technologiques	C1.4 – réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement énergie, de la santé-alimentation-hygiène C1.6 – élaborer un budget ; constituer le dossier de financement C1.7 – gérer le budget d'une action individuelle ou collective
Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, dans un établissement	C5.1 – planifier et/ou coordonner des activités au sein d'un service ou d'un établissement C5.2 – gérer les produits, les matériels, les équipements

Des outils en ligne

Le site du RNJA met à disposition un certain nombre de documents téléchargeables, parmi eux :

Guide « comment créer une junior association » :

http://www.juniorassociation.org/e_upload/pdf/guide_creersaja_versionnov09.pdf

Document synthétique présentant les critères d'habilitation **:**

http://www.juniorassociation.org/e_upload/pdf/criteres_habilitation_maj09.pdf

Dossier d'habilitation 2011**-2012 :**

http://www.juniorassociation.org/e_upload/pdf/Habilitation_2011.pdf

Dossier de renouvellement 2011-2012 :

http://www.juniorassociation.org/e_upload/pdf/RenouHabilitation_2011.pdf

Dossier Junior Association Majeure :

http://www.juniorassociation.org/e_upload/pdf/AssoMajeure_2011.pdf

L'annuaire des relais départementau**x :**

http://www.juniorassociation.org/ewb_pages/r/relais-departementaux.php

D'autres le sont sur demande en format papier **:**

- Flyers et affiches
- Exposition
- Guide Comment créer une JA
- Guide de la JA à l'asso de loi 1901
- Quizz
- Guide Juniors Actifs pour l'environnement
- Fiche sur l'accompagnement de projet à l'initiative de jeunes
- Panneau grand format

Enfin, de nombreux documents sont disponibles sur l'extranet et sont accessi**bles uniquement pour les accompagnateurs engagés dans une JA :**

Fiches ateliers : outils mis à disposition pour aider à l'animation de temps d'information ou de formation.

- Fiche atelier " Informer les jeunes sur les Juniors Associations "
- Fiche atelier et powerpoint " Information auprès d'adultes accompagnateurs de

jeunes "
Fiche atelier et fiche pratique " Comment animer une réunion ? "

Fiches pratiques : « outils contenant des éléments méthodologiques et informatifs pour appuyer les jeunes ou les adultes accompagnateurs dans leur projet »

Fiche pratique " Projet de Webradio : comment ça marche ? "
Fiche atelier " Dynamique de projet "
Fiche atelier " Organiser un évènement sportif "
Fiche atelier " trouver des partenaires pour son projet "

Il existe également :

Une fiche pratique " Organiser une rencontre de Juniors Associations ",
Des exemples de programmes et dossiers de présentation de rencontres déjà mises en place,
des fiches atelier, pour aider dans l'organisation de rencontres départementales ou régionales.

Par ailleurs, un **dossier documentaire** réalisé par *Elodie PHEDOL b f d□mb j□ef□b□Ejfd jpo□ef□ m d jpo□Tbojbjf□f □Tpdjbmf□ □ef □Tf jdf □b □f poof □ Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)* est accessible à cette adresse :
http://www.msa.fr/files/msafr/msafr_1282262415191_DOSSIER_DOCUMENTAIRE.pdf
et peut être un appui précieux en termes de repérage de ressources sur le sujet.

Le guide « Juniors sportifs, jouons l'associatif ! » est téléchargeable sur le site du RNJA à cette adresse : http://www.juniorassociation.org/e_upload/pdf/guide_sport_14.pdf

Il a été réalisé en partenariat avec l'Ufolep et concentre des *« informations pratiques, des astuces f □ef □j f □p □n po f □o□ pf □ p jg□ fm□ fo□pj□nfo f h f □h nfo f □cjfo□ □ef □ témoignages de Juniors Assos sportives, pratiquant parkour, BMX, skate, hip-hop, futsal, break ebodf □dj f* ». Il peut être transmis en version papier en formulant la demande à cette adresse courriel : contact@juniorassociation.org

Le guide « Monter un projet de solidarité internationale » (destiné aux animateurs de groupes de jeunes) réalisé par le Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale (CRDTM) en partenariat avec le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais peut être consulté également :
http://www.capcooperation.org/Documents/Monter.projet.solidarite.internationale.pdf

Des outils sont à la disposition des enseignants :

Outre les guides, et vidéos sur You tube (par exemple), le RNJA met à disposition (prêt) des expositions pour collèges et lycées (promotion des JA auprès de jeunes).

Projet : un guide sur la solidarité internationale.

Dernière information : le RNJA souhaite établir un partenariat avec l'Education Nationale et mettre en place des personnes relais dans les établissements scolaires (professeurs, CPE…).

La demande doit être formulée auprès du RNJA

D'autres ressources peuvent aussi être proposées notamment sur la **conduite de projets,** à titre d'exemples :

Dossier « Démarche de projet » réalisé par le Réseau National de Ressources en Sciences Médico-Sociales : http://rnrsms.ac-creteil.fr/spip/spip.php?article116

Guide méthodologique de la conduite de projet « Nuit des initiatives » édité par le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative : http://outils.jeunesseenaction.fr/initiatives/IMG/pdf/GuideMethododelaconduitedeprojet.pdf (27 p.)

Fiches pratiques « Méthodologie de projet : comment passer d'une idée à sa mise en action ? » diffusées sur le site des Bureaux, Points et Centres Régionaux d'Information Jeunesse : http://www.ijbourgogne.com/IMG/pdf/methodoprojet-2.pdf

Réalisées par le Pôle de Ressources Départemental Ville et Développement social (Christine Bulot, Denis Tricoire), la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels du Val d'Oise (Patrick Ménard), le Centre de Services aux Associations (Jean-Pierre Trévotet) et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise (Alexis Ridde).

Guide Éducation et promotion de la santé : « Guide et outils du conseil en méthodologie. A l'usage des conseillers méthodologiques en Bourgogne ». Edité par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé de Bourgogne : http://www.ireps-bourgogne.org/index.php?rub=46. Le guide est téléchargeable en pdf (82 p.) mais les fiches techniques peuvent être téléchargées individuellement.

Témoignage Ŕ Accompagner une JA dans le cadre scolaire : *à venir*

Au cours de l'année 2012, un retour d'expérience autour de la réalisation de ce projet auprès d'une classe de terminale SPVL sera proposé.

Il pourra prendre la forme d'un témoignage en vidéo (sous réserve de faisabilité) réalisé par l'enseignante qui a porté ce projet.